

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Sir-Rodolphe-Forget, à Baie-Saint-Paul, le jeudi 30 janvier 2025, à 18h30

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Marie-Noëlle Bouchard	X	
Mme Alysone Bouchard	X	
Mme Jessica Guay-Girard	X	
Mme Geneviève Nadeau	X	
Mme Caroline Gauthier	X	
Mme Valérie Gagnon	X	
Mme Ruth Gilbert		X
Mme Kristina Gravel	X	

Représentants des parents	Présent	Absent
M. Antoine Laflamme	X	
Mme Lisianne Tremblay	X	
M. Jérôme Laflamme	X	
M. Serge Lévesque	X	
M. Grimot Nana	X	
M. Erick Sullivan	X	
Mme Katy Tremblay	X	
Mme Valérie Lavoie	X	

Membres de la communauté	Présent	Absent
Marie-Sophie Bertrand		X
Rose Tremblay		X

Direction	Présent	Absent
M. Jocelyn Simard	X	

1. Mot de bienvenue

Mme Katy Tremblay souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour. M. Jérôme Laflamme fait la demande pour l'ajout d'un point; on voudrait parler de la situation conflictuelle à l'école secondaire du Plateau. Après une brève discussion, l'intention est plutôt de souligner l'importance des décisions posées par ce comité, car elles peuvent avoir des répercussions très importantes.

CE-24-25/21

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Jérôme Laflamme et appuyée par Mme Valérie Lavoie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 et suivis

Mme Tremblay procède à la lecture du procès-verbal.

Point de suivi :

8.5 : Consultation des élèves.

Pour cette année, le questionnaire ne sera pas distribué 2 fois, mais bien une seule. Nous avons également eu le mandat de faire partie d'un projet expérimental (PISA et PIRLS). C'est une étude qui portera sur une classe de 4^e année. Nous recevrons un montant forfaitaire pour ce projet.

8.6 : Présentation des règles de conduite

À la rencontre du mois d'avril, M. Jocelyn présentera des modifications sur le code de vie. Ces modifications ne s'appliquent pas sur le contenu, mais bien sur la façon de l'appliquer au quotidien. Une école de l'Acte a déjà été ciblée par ses modifications ; nous avons déjà déployé officiellement depuis janvier ces nouvelles façons de faire.

CE-24-25/22

L'adoption du procès-verbal est proposée par Antoine Laflamme et secondée par Jessica Guay-Girard.

4. Question du public

Aucune

5. Membre de la communauté

Aucun point

6. Fonds à destination spéciale du Conseil d'établissement

M. Jocelyn se questionne, car aucune décision n'a encore été prise. Il recommande d'attendre à la fin de l'année ; la décision sera plus éclairée en tenant compte du montant restant à ce moment ainsi que des différents projets soumis.

7. Le plan de travail du Conseil d'établissement et notre plateforme TEAMS

M. Jocelyn mentionne qu'il y a beaucoup de rencontres de prévues. À la prochaine rencontre, nous présenterons un plan de travail précis pour 25-26 en faisant la suggestion de tenir 5 rencontres, quitte à augmenter le temps de 30 minutes. Nous avons toujours la possibilité de faire des rencontres extraordinaires, au besoin.

8. Points des écoles

8.1 *Lettre d'appui projet sentier de la rive de Charlevoix*

Une demande a été faite à M. Jocelyn pour que l'Acte appuie le projet : sentier de la rive de Charlevoix. Ce projet se veut une piste cyclable entre Baie-Saint-Paul et Saint-Joseph-de-la-Rive, une collaboration entre les municipalités et la MRC. Un canevas de lettre est proposé; il s'agit ici simplement de l'appui au projet. En rien la lettre ne mentionne quoi que ce soit à propos du financement.

M. Sullivan souligne le fait qu'il peut y avoir des impacts 'négatif' sur certains citoyens; clôture, hausse de taxes, perte d'accessibilité au fleuve et de terrain, expropriation, etc.

Celui-ci propose de modifier quelque peu la lettre.

CE-24-25/23

La lettre d'appui, tel que modifié par M. Érik Sullivan, est proposée par M. Jérôme Laflamme et appuyée par Mme Valérie Lavoie.

8.2 *Principes d'encadrement du coût du matériel non couvert par la gratuité*

M. Jocelyn ne prévoit aucune augmentation du coût du matériel scolaire pour l'an prochain. On maintient donc à 85\$ le maximum pour le primaire et 35 \$ pour le préscolaire.

CE-24-25/24

Les principes d'encadrement sont approuvés par M. Serge Lévesque et secondés par Mme Valérie Gagnon.

8.3 *Récupération du Ministère et impact sur le budget*

Vu les annonces récentes annonces du ministère concernant la récupération d'un montant, un nouveau budget déposer au prochain conseil d'établissement. Le montant récupéré, pour le moment, pour l'acte est d'environ 43 000\$ qui sera remis au Centre de service scolaire. Une grosse partie du montant est pris sur le rattrapage. Nous avons quand même gardé un montant ; nous ferons de l'aide au devoir.

Mme Maxie Bergeron, gestionnaire administrative pour l'acte, sera présente à la prochaine rencontre afin d'éclaircir la situation.

Les sorties des élèves ne sont pas touchées, pour le moment, par cette réforme.

M. Sullivan mentionne que notre région redonne environ 19% de ce qui doit être récupéré en totalité.

M. Serge Lévesque questionne M. Jocelyn sur le projet d'agrandissement de la cour extérieure à l'école Saint-François. Il va vérifier auprès du Centre de Service. Semble-t-il que les projets ont tous été refusés au Ministère. M. Jocelyn confirmera.

8.4 Sorties éducatives à venir

Une sortie est à approuver à l'école Saint-François. Dans le cadre d'un concours de la fondation chasse et pêche, l'école à remporter le prix de 4500\$. Plusieurs activités sont prévues (activité d'apprentissage sur les poissons, montage de la canne à pêche). L'activité finale est la sortie au Domaine du pic-bois, afin de pêcher sur la glace. La sortie implique toute l'école.

CE-24-25/25

La sortie éducative est approuvée par M. Serge Lévesque et appuyée par Mme Caroline Gauthier.

8.5 Sorties éducatives entre 2 séances du C.É.

M. Jocelyn demande au conseil d'établissement d'avoir un libellé afin qu'il ait l'autorisation d'approuver certaines sorties scolaires, qui seraient soumises à la dernière minute ou entre 2 rencontres. Nous demanderions au secrétariat général de produire un document pour un an. M. Jocelyn propose d'y préciser certains critères, par exemple le nombre de kilomètres entre nos écoles. Il s'engage à en faire le résumé à chaque rencontre.

M. Sullivan mentionne que l'autorisation pour les sorties à l'intérieur d'un rayon de 5 km avait déjà été acceptée, mais précise qu'il aimerait de garder un certain droit de regard sur les autres sorties. Il propose de reprendre le même texte qu'il y a 2 ans.

M. Jocelyn demande d'avoir la distance inter-école. On s'entend pour 50 km.

La proposition :

« Les membres du conseil d'établissement autorisent de façon exceptionnelle les sorties ludiques à l'intérieur d'un rayon de 5 km ne nécessitant pas une contribution financière des parents et les sorties pédagogiques dans un rayon de 50 km ne nécessitant pas une contribution financière des parents.

La direction ayant l'obligation de présenter l'ensemble des sorties qui ont été réalisées dans le cadre de cette autorisation exceptionnelle à la rencontre suivante du conseil d'établissement. »

est approuvée par Mme Lisianne Tremblay et M. Serge Lévesque.

8.6 Grille-matière

Il n'y a aucun changement dans la grille-matière par rapport à l'an passé. M. Jocelyn explique l'aspect légal derrière l'approbation de la grille-matière. Les modifications sont rares à l'école primaire. C'est surtout dans les cas de concentration ou de projets particuliers pédagogiques (PPP). Ce point alimente une discussion sur l'anglais intensif, un point déjà soulevé par le passé.

M. Jocelyn mentionne que dans nos régions, le manque de personnel est un enjeu important. Nous devons également prendre en compte l'intérêt des élèves et la disponibilité des installations.

Les membres du CÉ mentionnent qu'il serait intéressant de voir les projets des autres écoles.

M. Sullivan mentionne qu'il va vérifier s'il y a une formation offerte à propos de ce sujet. On mentionne aussi que la fédération a créé un guide pour expliquer les projets particuliers pédagogiques.

CE-24-25/26

La grille-matière est approuvée par Mme Valérie Gagnon et appuyée par Mme Kristina Gravel.

8.7 Critère d'inscription

Les membres ont pris connaissance des critères d'inscription. On invite les membres qui auraient des questions ou des commentaires à les partager à la direction par courriel.

8.8 Projet éducatif

D'ici la fin de l'année, nous présenterons un plan d'action concret, après avoir consulté l'équipe-école.

8.9 Logo de l'école

M. Jocelyn veut faire revoir le logo de l'Acte, mais en gardant l'essence même. On veut l'actualiser, le rajeunir.

9. Points du service de garde

Aucun

10. Les bons coups à souligner

10.1 Fête de Noël

M. Jocelyn souhaite souligner l'implication des parents bénévoles lors des fêtes de Noël des 3 écoles. Soulignons également l'engagement des parents dans l'OPP.

10.2 Programme étude-ski

Le programme étude-ski se poursuit à l'école Saint-François. Les parents sont très impliqués dans ce projet. Les coûts ont augmenté beaucoup surtout à cause du transport, de la suppléance et de la location de skis.

11. Retours

11.1 Comité des parents

M. Sullivan fait un résumé des 2 rencontres du comité de parents. Les enjeux locaux ont été nommés à ce comité. Les principaux sujets discutés sont ; les écrans, la transition primaire-secondaire et les besoins des enfants EHDAA. Les compressions du ministère de l'Éducation ont également été au centre de la discussion. Les projets particuliers pédagogiques ont également été soulevés.

Il fait également un résumé des 2 congrès de la fédération des comités de parents. Un projet de loi est à l'étude concernant le manque de ressources dans les différents comités. Il est également question de l'intelligence artificielle.

12. Autres sujets

Aucun

13. Levée de la séance

La séance est levée à 20h00

CE-24-25/27

La proposition de lever la rencontre est proposée Mme Kristina Gravel et appuyée par Mme Marie-Noëlle Bouchard.

Katy Tremblay
Présidente

Jocelyn Simard
Direction